

Colloque

Les négociations sur le CSE

Vendredi 17 mars 2023 > 8h30-16h30

Pôle juridique et judiciaire, amphi Duguit,
35 place Pey-Berland, Bordeaux



Matinée

8 h30 *Accueil des participants*

9 h *Allocutions d'ouverture*

Olivier Décima,

Professeur de droit privé et de sciences criminelles, Directeur du département recherche Droit et transformations sociales, université de Bordeaux

Valérie Lacoste-Mary,

Maître de conférences-HDR, Comptrasec, UMR 5114 CNRS, université de Bordeaux

I – Les espaces de négociation dans la mise en place du CSE

sous la présidence de **Philippe Auvergnon**, *Directeur de recherche émérite CNRS*

9 h15 *Propos introductifs : CSE : L'heure des premiers bilans ?*

Julie Beaussier, *adjointe au chef de bureau de la démocratie sociale à la Direction générale du travail*

9 h45 *La mise en place du comité et les seuils d'effectifs*

Sébastien Tournaux, *professeur, université de Bordeaux*

10h15 *Pause*

10 h30 *Le niveau de mise en place du CSE*

Marie-Laurence Boulanger, *avocate associée, Fromont Briens*

11h00 *La préparation des élections*

Gwennaël François, *maître de conférences, Université Clermont Auvergne, avocat associé, Barthélémy*

11h30 *Échanges avec la salle*

Table ronde : l'autorité administrative et la mise en place du CSE, animée par François Mistrot, directeur Adjoint du Travail au Pôle Travail de la DREETS Nouvelle-Aquitaine, Gwennaël François, Marie-Laurence Boulanger et Isabelle Taraud

12h15 *Déjeuner*

Après-midi

II - Les espaces de négociation sur le fonctionnement du CSE

sous la présidence de **François petit**, maître de conférences-HDR, Comptrasec, UMR 5114 CNRS - université de Bordeaux

.....

14h *L'organisation et le fonctionnement du CSE*
Isabelle Taraud, avocat du Barreau du Val-de-Marne

14h30 *Le financement du CSE*
Laurent Milet, rédacteur en chef de la Revue Pratique de Droit Social, professeur associé, Université Paris-Saclay (faculté Jean Monnet)

15h *Pause*

15h30 *Les négociations et les obligations informations/consultations*
Gilles Auzero, professeur, université Bordeaux

16h *Rapport conclusif*
Christophe Radé, professeur, université de Bordeaux

16 h 30 *Fin des travaux*

Les négociations sur le CSE

inscription préalable obligatoire à l'adresse suivante avant le 10 mars 2023 :
institutdutravail@u-bordeaux.fr

> Journée validée au titre de la formation continue des avocats. Journée non éligible au FIP-PL.

> Modalités et tarifs : contacter l'Institut du travail

Venir au Pôle juridique et judiciaire

Depuis la gare de Bordeaux (20 mn env.)

> gare Saint-Jean, prendre la ligne **tram C (direction Les Aubiers)**, descendre arrêt **Porte de Bourgogne** et prendre la ligne **tram A** (direction Mérignac), descendre arrêt **Hôtel de ville**.

Depuis la gare de Pessac centre (30 mn env.)

> prendre la ligne **tram B** arrêt **Pessac centre** (direction Bassins à flot / Claveau), descendre arrêt **Hôtel de ville**.

Depuis l'aéroport (50 mn env.)

> prendre le bus **liane 1** jusqu'à Gambetta, rejoindre la rue Vital Carles et prendre la ligne **tram B** arrêt **Gambetta** (direction Pessac Centre), descendre arrêt **Hôtel de ville**.

Université de Bordeaux
Institut du travail
16 avenue Léon Duguit - 33608 Pessac Cedex
T 05 56 84 25 68 - institutdutravail@u-bordeaux.fr